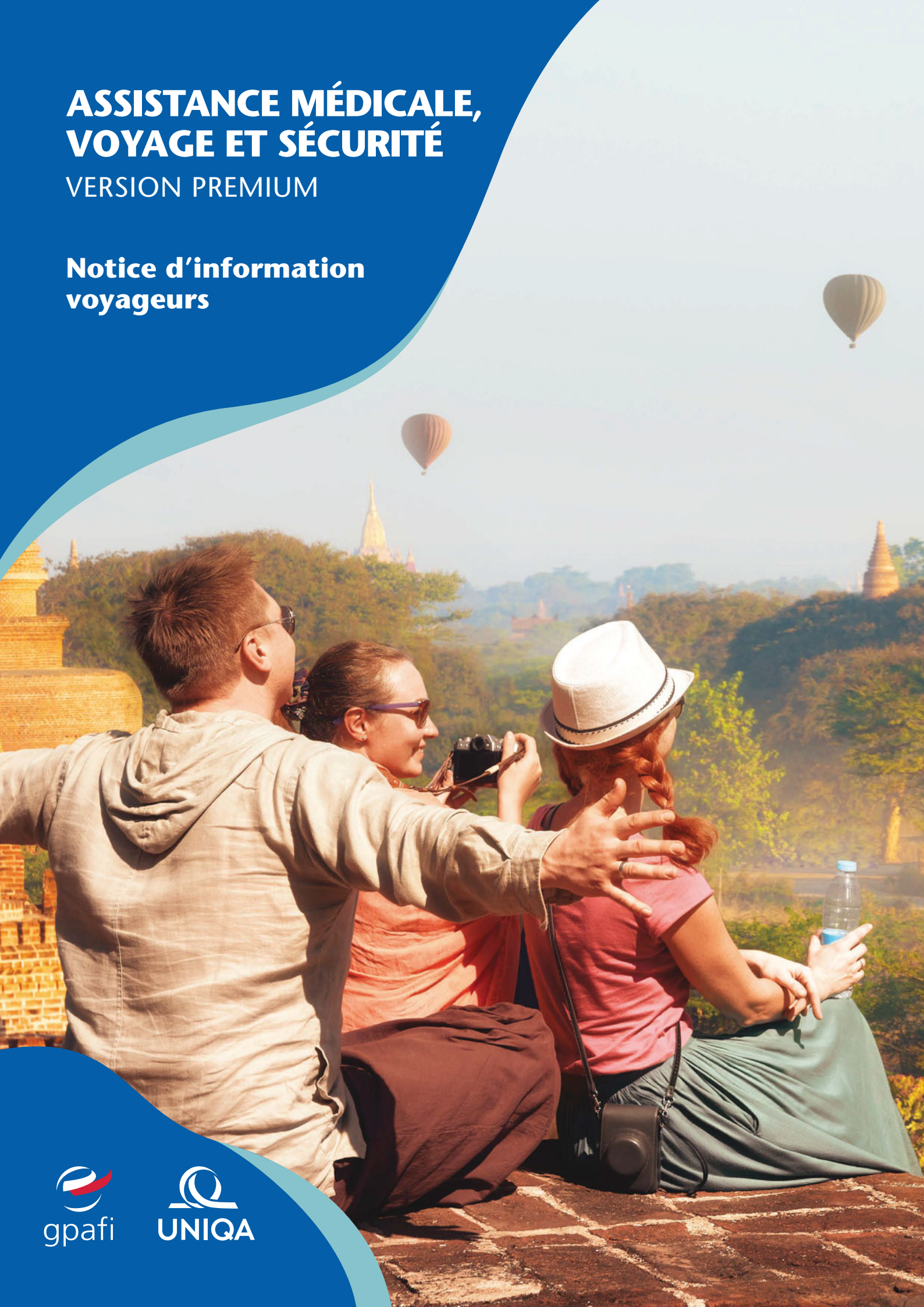


# ASSISTANCE MÉDICALE, VOYAGE ET SÉCURITÉ

VERSION PREMIUM

Notice d'information  
voyageurs



# ASSISTANCE MÉDICALE, VOYAGE ET SÉCURITÉ

VERSION PREMIUM

## Notice d'information voyageurs



## BIENVENUE CHEZ UNIQA ASSISTANCE



Vous avez souscrit à l'extension PREMIUM de l'assurance santé complémentaire.

Ce programme d'assistance et d'assurance pendant vos voyages privés a été conçu pour **couvrir l'ensemble des situations que vous pourriez rencontrer à l'étranger.**

Cette notice vous informe des couvertures fournies par UNIQA Assistance.



## QUE FAIRE AVANT DE VOYAGER ?

Merci de lire attentivement ce document et d'en laisser un exemplaire chez vous, afin que votre partenaire/famille puisse également savoir comment vous aider en cas d'urgence. Les proches, par expérience, sont souvent les premiers informés.

### Déclarer vos déplacements

Déclarer les voyages est obligatoire uniquement pour les pays à risques (voir p. 4).



## QUI SOMMES-NOUS ?

UNIQA Assistance a signé un partenariat avec TSM Compagnie d'Assurances, spécialiste reconnue dans des solutions sur mesure, qui offre une **protection d'assistance dans le monde entier** en s'appuyant sur le réseau international médical d'AXA Assistance de plus de 40 000 prestataires.

De la gestion du quotidien à l'urgence, nous prenons soin de vous en cas de maladie ou d'accident, assurons votre sécurité et votre bien-être en cas d'incident lors de votre déplacement.



## COMMENT NOUS CONTACTER ?

Le numéro unique à votre disposition 24/7 se trouve sur votre carte d'assuré.

Si vous ne pouvez pas appeler vous-même, votre famille, vos proches, vos collègues ou l'hôpital peuvent le faire en votre nom.

## Nos services



*Vous préparer  
avant le départ*



*Vous accompagner  
pendant votre voyage*



*Vous accompagner  
à votre retour*

Via notre plateau, bénéficier d'assistance et de services online

- Être conseillé par un chargé d'assistance ;
- Bénéficier des recommandations médicales et consignes de sécurité sur votre lieu de destination ;
- Suivre les informations d'alertes médicales et sécurité en temps réel ;
- Géolocaliser les structures médicales recommandées par notre réseau international (médecins, cliniques, dentistes, hôpitaux...);
- Avoir l'avis d'un conseiller médical et/ou d'un expert sécurité ;
- Déclarer un sinistre en cas d'incident voyage (voyage retardé/annulé, bagage perdu/retardé, ré-organisation du voyage).

## Comment utiliser nos services ?

### EN CAS D'URGENCE MÉDICALE OU SÉCURITAIRE

Contactez **UNIQA Assistance** immédiatement au numéro à disposition sur votre carte d'assuré.



### EN CAS DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS MÉDICAUX

- Appelez **UNIQA Assistance** et remplissez ensuite le formulaire sinistre médical.

Cliquez pour télécharger  
le formulaire sinistre médical



### EN CAS D'ANNULATION OU MODIFICATION DE VOTRE DÉPLACEMENT

- Annulez ou modifiez immédiatement votre déplacement.
- Complétez les formulaires annulation et rapport médical.



Cliquez pour télécharger  
le formulaire annulation

Cliquez pour télécharger  
le formulaire rapport médical



### EN CAS DE VOL OU DE PROBLÈMES DE BAGAGES

- Contactez votre compagnie de transport ou les autorités locales de police pour obtenir le certificat approprié.
- Complétez le formulaire bagages.

Cliquez pour télécharger  
le formulaire bagages



### EN CAS DE DEMANDE D'ATTESTATION D'ASSURANCE

- Contactez **UNIQA Assistance** via [operations@tsm-assistance.com](mailto:operations@tsm-assistance.com) et mentionnez le nom et prénom du voyageur, sa date de naissance, la date de voyage ainsi que le pays de destination.



## Plateforme digitale

UNIQA Assistance vous donne accès à un portail de sécurité internationale et vous permet de déclarer en ligne vos voyages.

### GardaWorld Travel Security

- Recommandations générales pour les voyageurs, flux d'alertes santé et sécurité ;
- Enregistrement de vos déplacements.

#### DÉCLARER VOS DÉPLACEMENTS

- Afin de vous assister efficacement et dans les plus brefs délais, **tous vos déplacements doivent être enregistrés sur le portail GardaWorld Travel Security** dans la rubrique "Enregistrement de voyage".
- La fiche pays disponible sur le portail GardaWorld Travel Security vous donne le niveau de risque du pays. **La déclaration de voyage est obligatoire pour les pays ayant un niveau de risque global (Overall Risk) supérieur à 3,5** (orange et rouge), si possible au minimum 48 heures avant votre départ.

## Application

Vous pouvez également accéder à la plateforme avec votre smartphone grâce à l'application disponible sur Google Play et App Store

### GardaWorld Travel Security app

Le détail des prestations se trouve à la fin de la notice d'information.